



# ROLLER HOCKEY

## CAHIER DES CHARGES



### SAISON 2019-2020

---

POURQUOI ACCUEILLIR LA FR22 LEAGUE	2
FORMATS DE COMPETITION	3
RESPONSABILITES DU CLUB HOTE	3
RESPONSABILITES DE LA COMMISSION SPORTIVE ROLLER HOCKEY	3
REPARTITIONS FINANCIERES	4
INSTALLATION SPORTIVE	5
ORGANISATION LOGISTIQUE - PRECONISATIONS	6
AIDE AUX EQUIPES PARTICIPANTES	8
DOSSIER DE CANDIDATURE	9
RAPPEL DES DATES DES WEEKENDS	9

## POURQUOI ACCUEILLIR LA fr22 LEAGUE

La fr22 LEAGUE est une compétition proposée pour une génération particulière de pratiquants, les U22, U21, U20, U19 et U18. Cette génération de joueurs est en devenir et a besoin de jouer des matchs pour parfaire sa formation, gagner en maturité et vivre en groupe de sa génération afin d'expérimenter les notions de prise de responsabilité, de leadership, d'autonomie.

Par ailleurs, la fr22 LEAGUE propose un format de compétition innovant, où l'intégralité du weekend est occupée par des matchs. Le fait que les matchs soient proposés sur 4 weekend dans l'année permet de créer un événement, où la compétition trouve une place particulière dans le calendrier annuel, comme une parenthèse événementielle dans la saison.

De plus, les nombreuses innovations proposées avec la fr22 LEAGUE vont susciter la curiosité, faire parler et ouvrir un débat dans notre mouvement sportif, autour d'un sport vivant, qui peut à tout moment se remettre en question, tester ses codes pour évoluer et se moderniser.

Enfin, le fait d'ouvrir cette compétition à tous, sans forme spéciale d'appartenance à un club permet de voir évoluer des équipes dans des logiques de regroupements assez nouvelles. Ceci couplé à l'intégration de la communication sociale dans les règles de la League va développer le positionnement communautaire de cet événement.

Pour le club organisateur, les bénéfices d'organiser un tournoi de la fr22 LEAGUE sont nombreux et résultent des opportunités décrites ci-dessus :

- Être en contact direct avec une génération de joueurs qui peut découvrir votre club, votre culture, votre projet...
- Positionner votre club comme innovant, « adoptant précoce », moderne, précurseur
- Aider vos jeunes de la catégorie concernée à vivre cette expérience en limitant leurs frais de déplacement
- Faire parler de votre club en participant à la communication autour de l'événement
- Mobiliser votre structure autour d'un projet événementiel nouveau, créer un challenge, impliquer, souder un club, nourrir un projet d'association

## FORMATS DE COMPETITION

Compétition	Nombre d'équipes	Format	Temps de jeu	Temps d'échauff	Temps de mi-temps	Nombre de jours
Plateau fr22 LEAGUE	6	plateau	2 x 18 min	5 min	5 min	2

## RESPONSABILITES DU CLUB HOTE

- > Prévoir le site de compétition (voir page 6).
- > Prévoir les autorisations correspondantes à l'organisation de compétitions (buvette, SACEM, autorisation d'organisation...).
- > Prévoir le matériel et les moyens humains nécessaires au bon fonctionnement de l'événement (voir pages 7 et 8).
- > Prévoir un dossier d'organisation.
- > Prévoir la communication complémentaire à celle de la Commission Sportive Roller Hockey, utiliser les visuels et supports fournis et respecter la charte graphique fédérale (voir page 9).
- > Désigner les arbitres, les accueillir (hébergement / restauration).
- > Saisir les feuilles de matchs des rencontres en temps réel dans l'outil de gestion des résultats sportifs de la fédération (nécessite ordinateur et connexion internet).
- > Faire un reportage photo de l'événement, l'envoyer aux clubs/ligues participants et à la FFRS.

## RESPONSABILITES DE LA COMMISSION SPORTIVE ROLLER HOCKEY

- > Accompagner l'organisation.
- > Établir et diffuser le planning des rencontres.
- > Prendre en charge les déplacements de l'ensemble du corps arbitral.
- > Valider et officialiser les résultats de la compétition.
- > Communiquer durant les weekends autour de la compétition.

## REPARTITIONS FINANCIERES

Poste budgétaire	Prise en charge	
	Club hôte	CSRH
Hébergement des arbitres	X	
Restauration des arbitres	X midi et soir	
Délégué de la FFRS-CSRH*		X
Aide à l'organisation, versée au club organisateur *		200,00 €
Caution	1000,00 €	
Déplacement arbitre	X Si proposé par le club hôte***	

\* Si présence d'un délégué

\*\*CAUTION

La caution est encaissée dans les cas suivants :

- > Désistement 60 jours avant la date de l'événement.
- > Non paiement des charges financières (énoncées ci-dessus) dans les délais requis.
- > Non respect du règlement sportif durant l'événement.

\*\*\* Les frais de déplacement des arbitres sont à la charge, soit de l'équipe proposant l'arbitre pour l'événement, soit du club hôte si celui-ci le propose

## INSTALLATION SPORTIVE

*Se référer au règlement sportif national de roller hockey*

**Surface de jeu** > 20 x 40 m au minimum  
> 30 x 60 m au maximum  
(taille idéale : 25 x 50 m)  
> sol adapté à la pratique du Roller Hockey

---

**Balustrades/murs** > hauteur réglementaire  
> Arrondis dans les angles

---

**Cages de but** > Avec filet en bon état, sans trous

---

**Gradins** sécurisés permettant l'accueil du public > 100 places au minimum

---

**Table de marque** avec affichage électronique > Avec espace prisons délimité

---

**Vestiaires arbitres** avec douche > 1 au minimum  
> Possibilité de fermer à clé

---

**Vestiaires joueurs** avec douches > un nombre de vestiaires égal, au minimum, à la moitié du nombre d'équipes, ou 2 vestiaires avec douche minimum + des box/bungalows permettant à chaque équipe d'entreposer ses affaires entre les matchs  
> 1 vestiaire avec douche pour les féminines pour les compétitions mixtes > Possibilité de fermer à clé

## ORGANISATION LOGISTIQUE - préconisations

	MOYENS MATERIELS	MOYENS HUMAINS
<b>Coordination générale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Coordonnées clubs/ligues, arbitres, bénévoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 1 responsable de l'organisation, principal interlocuteur des arbitres, du délégué FFRS et des clubs/ligues</li> </ul>
<b>Table de marque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Ordinateur avec souris</li> <li>&gt; Prises électriques</li> <li>&gt; Connexion Internet</li> <li>&gt; Imprimante avec cartouches de rechange</li> <li>&gt; Feuilles blanches et feuilles de brouillon</li> <li>&gt; Stylos</li> <li>&gt; Serpillères</li> <li>&gt; Ficelle + ciseaux</li> <li>&gt; Règles d'arbitrage imprimées</li> <li>&gt; Porte-bloc (pour signatures FDM)</li> <li>&gt; 10 palets de match</li> <li>&gt; Des bouteilles d'eau pour les arbitres</li> <li>&gt; 2 chaises pour chaque prison</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 1 marqueur</li> <li>&gt; 1 chronométreur</li> <li>&gt; 1 chronométreur des pénalités/assistant/bricoleur</li> <li>&gt; 2 pers pour ouvrir les prisons (1 pour chaque prison)</li> </ul>
<b>Espace médical (pharmacie et anti-dopage)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Espace isolé, clos</li> <li>&gt; pharmacie : matériel de 1<sup>ere</sup> urgence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 1 référent médical</li> </ul>

	MOYENS MATERIELS	MOYENS HUMAINS
<b>Espace restauration</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Buvette sur place proposant au minimum une restauration rapide. Boissons chaudes et froides, nourriture chaude et froide, salé et sucré</li> <li>&gt; Poubelles nombreuses et régulièrement vidées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Autant de bénévoles que nécessaires</li> </ul>
<b>Espace d'échauffement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Aire extérieure ou intérieure piétonne dédiée à l'échauffement à pied des équipes</li> </ul>	
<b>Pôle communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Accueil presse et partenaires</li> <li>&gt; Appareil photos</li> <li>&gt; Ordinateur pour live textes</li> <li>&gt; Connexion Internet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; 1 photographe</li> <li>&gt; 1 community manager</li> </ul>
<b>Divers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Scotch, ficelle, colle, ciseaux...</li> <li>&gt; Sacs poubelle</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; bénévoles en charge de la sécurité</li> <li>&gt; bénévoles en charge du nettoyage : vestiaires le soir, poubelles, bancs des joueurs...</li> </ul>

## AIDE AUX EQUIPES PARTICIPANTES

La fr22 LEAGUE étant une compétition « ouverte », qui cible les jeunes adultes, étant donné les limites du pouvoir d'achat des joueurs et pour certaines équipes l'absence de soutien d'un club, notamment financièrement, les points suivants seront appréciés, quant à l'accueil des équipes :

- Il n'y a pas d'inscription « sportive » par tournoi. L'équipe s'inscrit en début de compétition et peut participer aux différents tournois selon le calendrier proposé
- Le club se voit doté d'une enveloppe de 200€ pour aider à l'organisation
- Les équipes proposent des arbitres que le club peut contacter pour l'événement
- Le club organisateur prend en charge des frais d'hébergement et d'alimentation de ces arbitres
- Le défraiement est à la charge de la commission
- Les frais de déplacement des arbitres sont à la charge, soit de l'équipe proposant l'arbitre pour l'événement, soit du club hôte si celui-ci le propose
- Pour le club organisateur, il serait souhaitable de faciliter l'accueil des équipes en :
  - o Proposant un package hôtel + nourriture à un prix fortement accessible si possible, non obligatoire pour les équipes, mais dont le positionnement serait 10-20% inférieur au marché
  - o Proposer éventuellement des navettes pour les équipes et arbitres se déplaçant en transports en commun

## DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour toute organisation d'un weekend de fr22 LEAGUE, un dossier doit être déposé auprès de la Commission Sportive Roller Hockey de la FFRS **avant le 9 octobre 2019 pour la première journée et le 30 octobre 2019 pour les autres weekends.**

### LE DOSSIER DE CANDIDATURE DOIT COMPORTER

- > La fiche de candidature (ci-après)
- > Le descriptif des infrastructures avec photos
- > Les weekends pour lesquels le club souhaite proposer une organisation
- > Les coordonnées du responsable de l'organisation
- > Une première approche du dossier d'organisation des équipes
- > Le chèque de **caution** (voir page 5) (**un chèque par demande d'organisation**)

### DELAI ET ADRESSE DE DEPÔT

- > Le dossier est à retourner, accompagné des autres pièces demandées dans le cahier des charges, avant **la date indiquée ci-dessus** (cachet de la poste faisant foi).
- > Adresse de dépôt :

**FFRS - Commission Sportive Roller Hockey – Service Compétition  
6, boulevard Franklin Roosevelt – CS 11742 - 33080 BORDEAUX Cedex.**

## RAPPEL DES DATES DES WEEKENDS

- 19 / 20 OCTOBRE 2019
- 14 / 15 DECEMBRE 2019
- 08 / 09 FEVRIER 2020
- 28 / 29 MARS 2020